

monde lit le journal ; et c'est donc l'esprit de tout le monde que celui-ci façonne petit à petit. Si on veut que l'esprit de tout le monde soit catholique, il faut le nourrir du journal à esprit catholique.

La séance du soir s'ouvrit par un magistral discours de M. l'avocat Pierre Bouffard sur « la part des laïques dans la lutte contre l'alcoolisme ».

L'alcool, dit l'orateur, s'étant répandu par les laïques qui, d'ailleurs, ont eu à en souffrir, il est de toute justice que ceux-ci se placent à côté du prêtre dans la lutte qu'on livre actuellement, à cet ennemi des corps, des âmes et de la société.

Quel doit donc être leur rôle ? Cela dépend de la situation de chacun. Il y a gouvernants et gouvernés. Le rôle du député, du législateur ne sera pas celui de l'électeur.

Le législateur doit pratiquer le précepte évangélique de l'amour du prochain. Il doit travailler à faire des heureux en ce monde et en l'autre. C'est sa fin. Pour l'atteindre, il doit, entre autres choses, créer une législation qui soit de nature à enrayer la circulation du poison alcool, à le faire disparaître.

L'orateur indique ce que les législateurs ont déjà fait pour améliorer la situation, pour moraliser la loi sur l'alcool. Mais il y a encore beaucoup à faire, continue-t-il. Et on compte sur l'électeur pour exiger du gouvernement, qu'il fasse, et sans tarder, tout son devoir.

Le gouvernement pour agir doit se sentir poussé et soutenu par les électeurs. Nous arrivons ainsi au rôle de l'électeur. Le gouvernement tâte souvent l'opinion publique. Quand il la sent hostile à une mesure il recule : il marche, s'il se sent poussé. C'est pourquoi, si l'électorat proclame son mépris de l'alcool, le législateur l'aura lui aussi. Un bon législateur suppose donc un bon électorat. Notre électorat, sans doute, n'est pas mauvais ; mais par oubli il s'est laissé souvent jeter par les partis en pâture à des hommes qui ne méritaient pas ses suffrages, qui n'avaient ni la conscience ni les mains propres. Nos choix n'ont donc pas toujours été bons, parce que nous n'y avons pas pensé, parce que l'or et l'alcool ou l'esprit de parti sont intervenus. Faisons mieux.

Il nous faut des groupes d'hommes dont la conscience ne soit pas sur le marché, qui soient unis à d'autres groupes d'hommes de même trempe. Dix hommes unis, qui savent véritablement ce qu'ils veulent révolutionnent une situation.

Qu'on ait de bonnes lois ; c'est bien ; mais encore faut-il les faire appliquer. L'orateur parle ici de la peur qu'on a de dénoncer les violateurs de la loi contre l'alcool. Il démontre que cette peur n'est qu'une lâcheté et qu'elle est opposée à la grande loi de l'amour du prochain. Puis il montre où mène